

Programme du master Droit de la propriété intellectuelle

SEMESTRE 1

UE : Produire un raisonnement civiliste et l'appliquer à la propriété intellectuelle (14 ECTS – 66 h CM + 30 h TD)

ECUE obligatoire : Droit d'auteur (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

ECUE obligatoire à choix : Sûretés et publicité foncière (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

ECUE obligatoire à choix : Droit des régimes matrimoniaux (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

ECUE obligatoire à choix : Théorie générale du droit international privé (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

UE : Articuler la propriété intellectuelle avec les autres matières du droit privé (8 ECTS – 66 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Sûretés et publicité foncière (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit des régimes matrimoniaux (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Théorie générale du droit international privé (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit pénal spécial (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit des instruments de paiement et de crédit (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Procédure civile d'exécution (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit fiscal général et des affaires (4 ECTS – 33 h CM)

UE : Inscrire la propriété intellectuelle dans le contexte de la vie des affaires (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire : Droit de la concurrence (4 ECTS – 33 h CM)

UE : Communiquer dans une langue étrangère (2 ECTS – 13.5 h TD)

ECUE obligatoire : Anglais (2 ECTS – 13.5 h TD)

SEMESTRE 2

UE : Produire un raisonnement civiliste et l'appliquer à la propriété intellectuelle (14 ECTS – 66 h CM + 30 h TD)

ECUE obligatoire : Droit de la propriété industrielle (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

ECUE obligatoire à choix : Droit des entreprises en difficulté (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

ECUE obligatoire à choix : Droit des successions (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

ECUE obligatoire à choix : Droit international privé des affaires (7 ECTS – 33 h CM + 15 h TD)

UE : Articuler la propriété intellectuelle avec les autres matières du droit privé (8 ECTS – 66 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit des entreprises en difficulté (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit des successions (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit international privé des affaires (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit des libéralités (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit du système et des contrats bancaires (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit pénal des affaires (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Grands systèmes du droit contemporains (4 ECTS – 33 h CM)

ECUE obligatoire à choix : Droit des marchés financiers (4 ECTS – 33 h CM)

UE : Inscrire la propriété intellectuelle dans le contexte de la vie des affaires (8 ECTS – 66 h CM)

UE obligatoire : Droit européen des affaires (4 ECTS – 33 h CM)

UE obligatoire : Introduction au droit du numérique (4 ECTS – 33 h CM)

UE : Communiquer dans une langue étrangère (2 ECTS – 13.5 h TD)

ECUE obligatoire : Anglais (2 ECTS – 13.5 h TD)

SEMESTRE 3

UE : Traiter les contentieux et rédiger des consultations en propriété intellectuelle (20 ECTS – 140 h CM)

ECUE obligatoire : Pratique du droit d'auteur (10 ECTS – 80 h CM)

ECUE obligatoire : Pratique du droit des marques (10 ECTS – 60 h CM)

UE : Relier la propriété intellectuelle aux pratiques digitales et à l'industrie numérique (9 ECTS – 70 h CM)

ECUE obligatoire : Droit du numérique (3 ECTS – 30 h CM)

ECUE obligatoire : Droit de l'IA (3 ECTS – 20 h CM)

ECUE obligatoire : Contrats informatiques (3 ECTS – 20 h CM)

UE : Articuler entre elles les différentes branches du droit de la propriété intellectuelle (9 ECTS – 55 h CM)

ECUE obligatoire : Droit des brevets (3 ECTS – 15 h CM)

ECUE obligatoire : Droit des dessins et modèles (3 ECTS – 20 h CM)

ECUE obligatoire : Droit voisins (3 ECTS – 20 h CM)

UE : Maîtriser les domaines satellitaires à celui du droit de la propriété intellectuelle (6 ECTS – 40 h CM)

ECUE obligatoire : Droit civil de l'immatériel (3 ECTS – 20 h CM)

ECUE obligatoire : Droit processuel de la propriété intellectuelle (3 ECTS – 20 h CM)

SEMESTRE 4

UE : Penser la propriété intellectuelle comme un élément du marché (3 ECTS – 20 h CM)

ECUE obligatoire : Droit de la concurrence appliquée à la propriété intellectuelle (3 ECTS – 20 h CM)

UE : Evaluer l'effet de la mobilité internationale des propriétés intellectuelles (3 ECTS – 20 h CM)

ECUE obligatoire : Droit international privé de la propriété intellectuelle (3 ECTS – 20 h CM)

UE : Conseiller les entreprises dans la défense de leurs propriétés intellectuelles (6 ECTS – 30 h CM)

ECUE obligatoire : Stratégie de protection des actifs immatériels (3 ECTS – 20 h CM)

ECUE obligatoire : Pratique de la propriété intellectuelle en entreprise (3 ECTS – 10 h CM)

UE : Exercer une activité de recherche et de conseil en propriété intellectuelle (4 ECTS)

ECUE obligatoire : Soutenance de Mémoire (3 ECTS)

ECUE obligatoire : Soutenance de Stage (1 ECTS)